

L'état d'esprit des musulmans « modérés » : ils se plaignent, menacent, et crachent sur la France

écrit par Jules Ferry | 13 avril 2020



Capture d'écran : quand le coranovirus est talonné par le coranovirus...

Voici quelques perles, sur le compte Twitter d'une (soi-disant) « association » qui s'active sur le réseau social.



Islam et Lumières



Suivre

Islam et Lumières

@islametlumieres

I&L est une asso oeuvrant pour un Islam de France populaire et accessible à tous. 🙌

Combat contre : [#discrimination](#) [#racisme](#) [#islamophobie](#)

📍 France 📅 A rejoint Twitter en janvier 2019

149 abonnements 367 abonnés

On suppose que ce compte [<https://twitter.com/islametlumieres>] n'a pas énormément de lecteurs (et n'importe qui peut se prétendre « asso ») mais si cette association n'est pas d'« utilité publique », elle au moins le mérite de nous en dire long sur la façon dont nos ennemis voient les choses...

On a cherché en vain les « lumières » dans leurs propos...

Les pauvres musulmans discriminés...

Incapacité à faire la distinction entre un accessoire religieux et un dispositif médical...



Islam et Lumières @islametlumieres · 17 mars



La loi interdit la dissimulation du visage dans l'espace public.

Uniquement si vous êtes MUSULMAN !

Quel pays d'hypocrites !

#Confinementtotal #COVID2019 #coronavirus



💬 771

↻ 105

❤ 91





Islam et Lumières @islametlumieres · 17 mars

La loi n°2010-1192 du 11 octobre 2010 interdit la dissimulation du visage dans l'espace public.

C'est interdit pour les musulmans, mais là on voit de partout des personnes qui portent des masques !

Faites respecter la loi @CCastaner !

#COVID2019 #Confinementtotal #coronavirus

Loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public

 Ne doit pas être confondu avec Loi sur les signes religieux dans les écoles publiques françaises.

La loi n°2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public¹ est une loi française ayant pour objet d'interdire le port d'une "tenue destinée à dissimuler son visage". Entrée en vigueur le 11 avril 2011, elle a été adoptée lors du mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy dans un contexte marqué par un vif débat sur la place du voile intégral, et notamment le niqab, vêtement religieux islamique, dans l'espace public, notamment la rue et les établissements recevant du public.

La loi s'applique sur l'ensemble du territoire de la République (article 6).

💬 67

↻ 3

❤ 4



Une pétition pour demander de surnoter la diversité ?

Mais c'est déjà en vigueur ! Ils veulent les premières places des concours d'office aussi ? Ou la fiche de paye sans aller travailler ? Prenons tous les raccourcis pour doubler les kouffars !

Rappelez-vous l'image de la prof avec un flingue sur la tempe à Corbeil : on ne s'inquiète pas trop pour leur notes !



Education : Surnoter les élèves issus de l'immigration pour une meilleure intégration.



... au service d'une meilleure intégration de la jeunesse issue de l'immigration.



Proposé par
l'association



I&L



Association Islam et Lumières a lancé cette pétition adressée à Jean-Michel Blanquer

Se réjouir publiquement du harcèlement, d'agressions physiques : où est passée Madame Avia ?



Islam et Lumières @islametlumieres · 22 janv.



Il y a encore des candidats qui veulent tester de blasphémer l'islam ou vous allez finir par comprendre ?

#JeSuisPasMila

42

4

4



Islam et Lumières @islametlumieres · 7 déc. 2019



Allah est grand !



Beely @beely37z · 6 déc. 2019

C'est qui ce GOAT ? Il en a rien à battre jpp 🤔

[Afficher cette discussion](#)

